



VILLEFRANCHE Infos



Bulletin
Municipal
mars 2022

N°7

« Le bien-vivre ensemble doit résonner comme un écho permanent »



Les écoliers Villefranchois lors de la plantation de l'arbre de la laïcité le 9 décembre 2021 au Tricot.



Sommaire

Le Bastibus
bientôt
opérationnel

Les projets
de 2022
pour la commune

La maison
des jeunes citoyens
est lancée

Nouveauté élections : Quatre sites pour simplifier le déroulement des votes

Afin d'améliorer l'accueil des électeurs, et pour simplifier l'organisation logistique et administrative des élections, la commune de Villefranche a décidé de regrouper les bureaux de vote sur quatre sites au lieu de huit auparavant.

Dès les prochaines élections présidentielles et législatives, les scrutins se dérouleront sur quatre lieux faciles d'accès, bien identifiés des Villefranchois, choisis en essayant de conserver la plus grande proximité possible et plus spacieux (ce qui permettra aussi d'assurer le déroulement du scrutin dans les meilleures conditions sanitaires possibles) : l'Hôtel-de-Ville, la salle des fêtes de Treize-Pierres, la Halle (allées Aristide-Briand), le gymnase Robert Fabre dans le quartier du Tricot. Ainsi, l'Hôtel de Ville réunira les bureaux de vote n° 1 (salle du Conseil Municipal) et n°2 (salle des mariages) où, en plus de ceux qui s'y rendaient déjà, voteront désormais les électeurs qui votaient jusqu'alors à l'école de la Chartreuse. La salle des Fêtes de Treize-Pierres regroupera les bureaux de vote n° 3, 4, et 5 (ce dernier accueillant aussi les électeurs auparavant rattachés au bureau du Radel). La halle abritera les bureaux de vote n° 6, 7 et 8, qui accueilleront les citoyens votant jusque-là à deux pas de là dans l'ancienne école Haute-Guyenne, dans la cantine Pendariès ou à l'école Sud. Le gymnase Robert Fabre accueillera le bureau de vote n° 9, où voteront les Villefranchois qui étaient jusqu'ici rattachés à la cantine du Tricot.



Pour savoir où voter, il suffira de se référer au numéro et lieu du bureau de vote inscrits sur la nouvelle carte d'électeur (celle-ci étant très prochainement envoyée par voie postale aux Villefranchois inscrits sur liste électorale).

Simplifiez vos démarches en demandant vos autorisations d'urbanisme en ligne

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et accessible à tout moment, où que vous soyez. Avec ce service, vous n'avez plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier, ni d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.

Accédez à la plate-forme sécurisée de demande d'autorisations d'urbanisme en allant sur le lien :

<https://sve.sirap.fr/#/012300/connexion>

Lors de la première démarche, il sera demandé de créer un compte utilisateur en remplissant les champs requis (pour les futures connexions, il suffira d'indiquer votre identifiant et mot de passe sécurisé). Sur votre compte effectuez ensuite votre demande en fonction de votre



projet. Il vous suffit de suivre les instructions et pièces demandées (les mêmes que lors d'une demande par voie papier).

Pour les personnes qui souhaiteraient effectuer cette démarche via des formulaires papier, contacter le service urbanisme au 05 65 65 16 31.

MAIRIE DE VILLEFRANCHE

Promenade du Guiraudet
12200 Villefranche-de-Rouergue
Tél. 05 65 65 16 20

Site internet :

<http://www.villefranche-de-rouergue.fr/>

Page Facebook :

Commune de Villefranche-de-Rouergue

Dialoguez avec vos élus :

téléchargez l'application PopVox sur votre smartphone ou votre PC sur popvox.fr

L'HÔTEL DE VILLE

(services administratifs et services techniques)
ouverts au public :

le lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
du mardi au vendredi de 8h15 à 12h
et de 13h30 à 17h30.

Le CCAS s'associe à l'opération « Lions SOS pour une vie »

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'associe à l'action « Lions SOS pour une vie » dont l'objectif est de mettre à disposition des personnes qui le souhaitent une « petite boîte » en plastique rangée dans le réfrigérateur de la maison et qui centralisera toutes les informations vitales relatives à la santé. Elle permettra d'apporter de précieux renseignements et d'informer au mieux les services de secours lors d'une intervention. Ce qui permettra de gagner du temps lors d'une prise en charge, en optimisant les chances de survie. L'existence de cette boîte étant signalée par un autocollant « Lions Club » apposée au dos de la porte d'entrée du domicile. Le CCAS distribuera ces petites boîtes à travers le portage de repas. Une démarche concernant particulièrement les personnes fragiles et isolées.



Bulletin d'information édité par la commune de Villefranche-de-Rouergue (12),
Directeur de la publication : Jean-Sébastien Orcibal,
Création-Conception-Rédaction : l'Agence JPC,
Maquette : Mat et Brillant,
Impression : Grapho 12,
Crédits photos : l'Agence JPC, Sébastien Julien, La Dépêche du Midi, Delphine Trébosc
Remerciements à Serge Gayral pour la traduction de la chronique occitane et à
Dorian Cayla pour le logo,
Dépôt légal en cours.

ÉDITORIAL

« Le bien-vivre ensemble doit résonner comme un écho permanent »



Il n'y aura pas de vraie pause dans nos actions entre 2021 et 2022. Sachant que notre ville se trouve au carrefour de son avenir, l'urgence de ne rien laisser de côté s'impose plus que jamais en matière de cadre de vie, de mobilités, d'environnement, d'actions en direction de la jeunesse et dans l'ensemble des domaines où notre compétence communale se déploie. L'objectif étant que Villefranche retrouve la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter sur l'échiquier départemental et régional. Dans cette optique, toute mon équipe municipale est mobilisée, comme le sont les différents services municipaux.

Notre équipe « Osons pour Villefranche » réalisera et livrera le Pôle culturel. D'abord, nous assumons le financement et la conduite des travaux pour une livraison avant la fin de l'année 2022. De plus, nous avons adapté le projet aux enjeux culturels et sociaux que nécessitent notre ville. Il doit être l'un des éléments d'aménagement du territoire. « ON LE FAIT, ON LE PAIE, ON LE PORTE ».

*« Comme nous nous y étions engagés,
beaucoup de projets
seront lancés en 2022 »*

Pour baisser nos charges, la nécessité est bien, pour l'heure, de faire en sorte que des marges de manœuvre émergent. Cela passera par de multiples actions allant dans ce sens : économies d'énergie sur l'éclairage public, autoconsommation de production électrique photovoltaïque pour les ateliers municipaux et le centre nautique...

Comme nous nous y étions engagés de nombreux de projets seront lancés en 2022 avec en premier lieu, en matière de mobilité, la mise en activité de la navette gratuite « BASTIBUS », dès ce printemps. Pour l'équipe « Osons pour Villefranche », la volonté est bien que la commune s'engage pour un développement global

connectant l'ensemble des réseaux du territoire dans un esprit d'intermobilité.

Les multiples lancements de chantier ponctueront notre quotidien : Hôtel de police situé rue Camille Roques, Maison des Jeunes Citoyens sur la place de la liberté, Maison des Sports au stade Henri Lagarde, aménagements de l'îlot de la rue de la Miséricorde et du parc du Tricot, lancement de la végétalisation de la placette du pressoir rue Prestat, réalisation des différents projets retenus dans le cadre des budgets participatifs, traitement des entrées de ville, ainsi que l'immense chantier de l'éclairage public avec une transformation de fond en comble, prolongement des berges le long de l'Aveyron, jusqu'à la confluence avec l'Alzou, rénovations dans les écoles sans oublier les livraisons de la voie verte avenue de Toulouse, ou encore de la Maison de l'Occitan.

Toutes ces réalisations, comme les réflexions en cours, nous engagent pour cet avenir où le bien-vivre ensemble doit résonner comme un écho permanent. À nous tous, citoyens et élus, collectivement, de pousser dans le même sens pour que Villefranche de Rouergue rayonne à nouveau.

Soyons fiers d'être Villefranchois !

Jean-Sébastien ORCIBAL

Jean-Sébastien Orcibal
Maire de Villefranche-de-Rouergue



INTERVIEW

Tour d'horizon des dossiers pour 2022



Après bientôt deux ans de mandat, durant lesquels il a fallu gérer l'omniprésence de la crise pandémique liée au Covid-19, le maire Jean-Sébastien Orcibal et son équipe ont fait plus que poser les jalons du changement voulu pour Villefranche. L'année 2022 sera celle des réalisations et des ouvertures des chantiers marquants afin de redonner à la ville son lustre passé. Il en détaille les grandes lignes en toute transparence.

Quelles seront les réalisations portées par la commune au cours de cette année 2022 ?

Comme je l'avais écrit dans l'éditorial du dernier « Villefranche Infos » de 2021, je veux que 2022 s'impose, sans tergiverser, comme l'année de la concrétisation de nos projets phares. Il y aura donc des projets d'aménagements concrets, bien sûr. Et d'autres dont la priorité sera bien d'améliorer le quotidien de nos concitoyens. En disant cela, je pense tout particulièrement au lancement de notre premier réseau de transport urbain gratuit que nous avons baptisé « Bastibus » et dont le démarrage effectif est prévu pour ce premier semestre. Le dossier se structure et nous restons sur le schéma de trois lignes de desserte. Il s'agit bien là d'une volonté politique de notre part, qui avait été actée dans le programme municipal pour lequel nous avons été élus en mars 2020. Il en va de même pour les investissements qui ponctueront cette année, même si notre budget restera très contraint en regard du lourd et impératif financement imposé en 2022, pour bénéficier des subventions que nécessite l'achèvement du Pôle Culturel.

Pouvez-vous nous détailler lesquels ?

Je pense, bien sûr à la Maison de l'Occitan rue Pomairols qui vient d'être livrée (lire page 8). À cet autre engagement qu'est le poste de police municipale dont l'installation est programmée rue Camille Roques dans le but de permettre aux habitants de bénéficier d'un effet vitrine « Prévention-Sécurité », comme nous l'avions précisé. Les travaux commenceront au second semestre. Période où sera livrée la Maison des Sports au stade Henri Lagarde. Autre élément marquant de notre programme : la Maison des Jeunes Citoyens dans les locaux de l'ancien commissariat, place de la Liberté. Elle doit être opérationnelle à la fin de cette année 2022 (lire page 9). Sans oublier la réfection de la façade du musée Urbain Cabrol afin d'harmoniser l'ensemble de la place de la Fontaine, pépite urbanistique de la commune. L'affectation de ces travaux englobe bien des secteurs de la vie locale : la culture avec la Maison de l'Occitan, la Jeunesse avec la Maison des Jeunes Citoyens, les sports avec les Maison des Sports et la rénovation énergétique du gymnase Robert Fabre.



Le début du programme d'aération de la rue de la Miséricorde.

Vous aviez aussi évoqué le retour de services publics dans la bastide, qu'en est-il ?

Il s'agit là d'un travail de longue haleine, car nous sommes soumis aux décisions de certains de nos partenaires. Au niveau municipal, la majorité des acquisitions que nous avons effectuées va dans le sens d'implanter différents services dans le centre historique. Nous y travaillons au quotidien. Avec nos partenaires, je peux déjà confirmer l'installation au cours de cette année du service de la Région Occitanie « e.formation à distance » rue Bories, dans l'ancien magasin Marmiesse, juste à côté de la Cyber base qui restera bien là et ne rejoindra pas le Pôle Culturel, manière de jouer de complémentarité et de maillage dans la ville.

En matière de cadre de vie et d'aération de la bastide ?

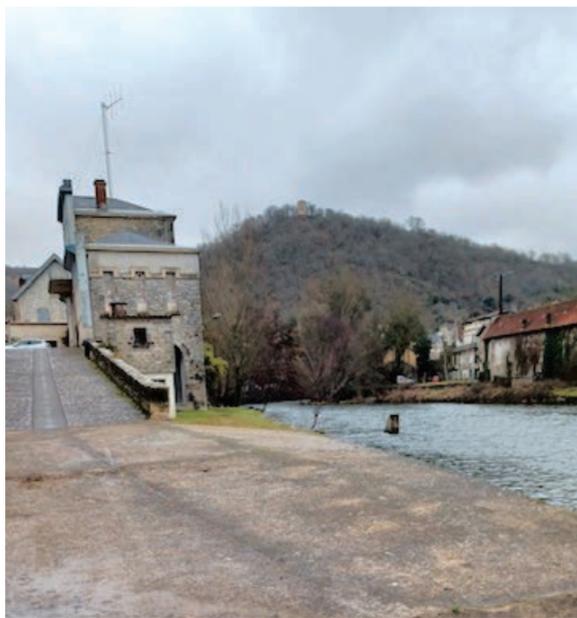
Le projet d'aération et de création de jardins destinés aux propriétaires riverains est lancé avec la démolition des bâtiments de la rue de la Miséricorde. Le rachat de bâtiments à l'Etablissement Public Foncier, afin de pouvoir amorcer le chantier, a été validé par le conseil municipal. Ce sera le premier dossier de ce type dans notre centre historique. Il sera conjoint au lancement de la végétalisation de façades sur la placette de la rue du pressoir (donnant sur la rue Prestat) et sur d'autres espaces publics qui ont besoin de retrouver certains usages. En adéquation avec ce dossier, nous menons une réflexion sur le remplacement du mobilier urbain et du mobilier végétal. Enfin dans l'attente de la création du plan d'eau, qui nécessite là-aussi de prendre le temps de poser les idées, notamment sur le lieu d'implantation précis, et de confirmer certaines analyses d'eau au cours de cette année 2022, depuis les bords de l'Aveyron, nous allons aménager la continuité de la promenade des berges de l'Aveyron, jusqu'à la confluence avec l'Alzou.

Et le Pôle culturel ?

Après bien des surprises lors des travaux, nous toucherons au but cette année. Je voudrais rappeler que malgré la reprise de ce chantier après son lancement par notre équipe, nous en avons modifié l'approche en intégrant nos choix qui correspondent plus à notre projet politique. Justement, en faisant le tour, je



L'e formation de la Région s'installera rue Bories dans les anciens locaux de la maison Marmiesse.



confirme que sur bien des points nous sommes dans les clous de nos engagements de campagne. De plus, le savoir-faire de nos équipes municipales n'étant plus à démontrer, nous effectuons beaucoup de travaux en régie. Au sein de la municipalité, la répartition des tâches est claire, par exemple avec Jean-Claude Carrié, mon premier adjoint qui suit plus particulièrement la voirie et les travaux en périphérie, ainsi qu'avec les autres élus travaillant en synergie.

Le programme de travaux de proximité va-t-il se poursuivre ?

Tout à fait. Nous arrivons au terme de ce chantier de longue haleine dans le centre historique. On arrive vers la partie haute de la bastide. Et une fois que cela sera terminé, on s'attèlera à la réalisation des travaux du quotidien en périphérie avec un programme à déterminer avec précision.

Dans l'attente de l'aménagement du plan d'eau, les berges de l'Aveyron permettront de rejoindre la confluence entre l'Alzou et l'Aveyron.

Focus sur les entrées de ville

Depuis quelques semaines plusieurs ronds-points situés à différentes entrées de ville font l'objet d'une attention toute particulière. « Un programme de deux ans a été lancé », précise le maire. La priorité étant de travailler en 2022 sur les carrefours de Laurière (Centre Leclerc), de l'avenue Étienne Soulié (Esso), de Farrou, et de la place Fontanges (intersection avenue Vincent Cibiel). L'idée étant de jouer de simplicité en proposant un traitement plus foral, esprit prairie fleurie, en adéquation avec notre démarche environnementale. Sur le rond-point de la place Fontanges est déjà repositionnée la statue du pèlerin de Saint-Jacques, conçue par les services municipaux, car comme le précise Jean-Sébastien Orcibal « la place Fontanges ayant vocation à devenir un grand parking paysagé, il est important de rappeler notre histoire à travers, notamment, la vocation jacquaire de la ville. » En 2023 seront traités le rond-point des Cabrières (Collection Panassié) et celui des Imberts (Mac Do) où, justement, se trouvait jusque-là la statue du pèlerin.



La statue du pèlerin s'installe au giratoire de l'entrée de la place Fontanges

CHANTIERS À LA LOUPE

2,5 millions d'€ pour l'éclairage public

Autre très gros chantier qui va s'ouvrir au cours de ce premier semestre de 2022, celui visant à revoir entièrement l'éclairage public. « Il va porter sur la rénovation des 2 700 points lumineux de la commune et la réfection de l'ensemble des armoires de contrôles », détaille Jean-Claude Carrié, premier adjoint au Maire. Toutes les lumières passeront en LED garantissant des économies d'énergie grâce à une régulation de l'intensité de l'éclairage public. Le coût de ce dossier est estimé à 2,5 millions d'€, des aides ayant été sollicitées auprès de l'État (30%), Ouest Aveyron Communauté (20%), Sieda (15%). Coût qui sera amorti par une baisse significative de l'enveloppe consommation électrique estimée à 70%. « Vu le retard pris dans ce domaine, nous fixons à deux ans l'achèvement des travaux, soit en juin 2024, poursuit Jean-Claude Carrié en enfonçant le clou, nous savons que les entreprises peuvent travailler rapidement et bien. » Déjà, l'éclairage public implanté avenue de Toulouse dans cet esprit, et validé par l'architecte des Bâtiments de France, donne un aperçu des transformations qui attendent la commune. Pour lui le pari est double : « nous nous inscrivons dans une démarche de développement durable avec les économies d'énergie et dans les économies financières avec la baisse de la consommation. » Quant à l'extinction des lumières la nuit, la démarche citoyenne, marqueur du mandat, aura son mot à dire : « nous travaillerons avec les habitants quartier par quartier pour voir si nous coupons les éclairages ou pas. » Une hypothèse de coupure qui n'est pas retenue pour le centre historique car c'est un passage important pour piétons dans des rues étroites.



Les 2 700 points lumineux de la commune vont être rénovés en deux ans.

Cheminement piéton, voirie et photovoltaïque

La voirie verra aussi au cours de cette année nombre d'améliorations. Ainsi celle du chemin du Sénéchal, jusqu'à l'intersection de la Combe de la Najague sera refaite en enrobé. Concernant les modérateurs de vitesse, trois possibilités ont été dessinées par les services techniques et transmises aux résidents. « Afin de répondre aux habitants aux abords de la section qui va être refaite par la Communauté de Communes Ouest Aveyron Communauté, qui souhaitent un abaissement des vitesses pratiquées, nous nous sommes engagés dans une consultation citoyenne en leur suggérant trois propositions d'aménagements intégrant des dispositifs modérateurs de vitesse : à ce jour 70% des riverains ont répondu à l'enquête », assure Jean-Claude Carrié. Les cheminements doux « voies vertes » poursuivront leur implantation dans le prolongement de celle de l'avenue de Toulouse, cette dernière mobilisant un investissement de 249 720 euros, soutenu par l'État (69 430 euros) et Ouest Aveyron communauté (18 082 euros), la Région ayant aussi été sollicitée.

Le carrefour provisoire de l'avenue de Verdun va connaître une sérieuse évolution au cours de ce premier semestre. Soumis aux travaux sur les réseaux, programmés au cours de ce mois de février, « on peut penser que d'ici la fin de ce semestre, on le retrouvera dans sa version définitive », traduit le premier adjoint. Enfin, sur le plan des énergies renouvelables, la coopérative EnerCOA va installer une petite centrale photovoltaïque sur le toit du gymnase. D'autres projets dans ce sens émergent au niveau municipal, toujours par souci d'économiser l'énergie électrique dont le coût pour la collectivité ne cesse de croître, sur le foirail de la Madeleine pour alimenter les ateliers municipaux. Des pistes émergent pour en faire de même au niveau du centre aquatique.



Le ruisseau Notre-Dame sous surveillance

Suite à l'achat par la commune du Moulin de la Conque, la collectivité locale se penche sur la renaturalisation et la désimperméabilisation de la place Fontanges, qui, même si elle restera un parking indispensable aux portes de la cité, a vocation à devenir un « poumon vert ». Or, la sécurisation des habitations entre l'étang et son canal de dérivation demeure une priorité. Lors des dernières montées des eaux, comme en attestent des témoignages d'habitants riverains, certaines maisons furent inondées. L'objectif étant de palier à ces risques.

Dans le cadre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) exercée depuis le 1er janvier 2018 par la Communauté de Communes et transférée au Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A) pour toutes les communes membres de la Communauté de Communes du Grand Villefranchois, celui-ci a lancé une étude sur la défense contre les inondations de ce ruisseau traversant la ville. Une enquête sur le fonctionnement hydraulique du Moulin et sur l'historique des crues est donc en cours. Elle servira de support et de base à de futurs investissements pour enrayer celles-ci.

À vos documents et photos !

Un appel est lancé aux Villefranchoises et aux Villefranchois possédant des éléments photos des différentes inondations du ruisseau Notre-Dame de la limite de la commune de Toulonjac à la Place Fontanges. La commune serait intéressée pour les reproduire afin de constituer un dossier.

Prendre rendez-vous avec le premier-adjoint Jean-Claude Carrié (Tél. 05 65 65 16 30)

C'EST L'ACTUALITÉ...

« La laïcité est le quatrième pilier de la République »



Chaque année l'anniversaire de la « loi de séparation des églises et de l'État » du 9 décembre 1905, met en avant la journée nationale de la laïcité afin de sensibiliser écoliers, collégiens ou lycéens à cette valeur fondamentale de la République.

Ce 9 décembre 2021, à Villefranche au beau milieu du rond-point situé dans le quartier du Tricot entre l'école publique bilingue Robert Fabre et le collège Francis Carco, c'est un moment fort et chargé de symboles qui a été partagé avec la plantation de l'arbre de laïcité. C'est « l'arbre aux 40 écus », un Ginkgo Biloba, dont certains de ses ancêtres ont survécu à Hiroshima - autre symbole que le service espaces verts de la mairie a choisi. Les élèves en CAP Jardinerie-Paysagiste de l'EREA, avec la complicité de leur enseignante et aussi élue municipale Carine Cuvelier, ont assuré la plantation, alors que chaque écolier déposait une petite pelle de terre.

« La laïcité assure la liberté de conscience », ces mots écrits sur les plaques en acier corten entourant l'arbre symbole, rappellent ses principes fondamentaux : La liberté de conscience et celle de manifester ses convictions dans les limites du respect de l'ordre public, la séparation des institutions publiques et des organismes religieux, et l'égalité de tous devant la loi, quelles que soient ses croyances et ses

convictions. Un message partagé par 125 écoliers des groupes scolaires de la commune qu'ils ont relayé en interprétant avec force une chanson mettant en avant la richesse des différences. Comme une réponse à cette frange de la jeunesse (sondage du 2 mars 2021 pour la Licra intitulé « Enquête auprès des lycéens sur la laïcité et la place des religions dans l'école et dans la société ») qui ne serait plus attachée à la laïcité. Certains « ne la considérant pas comme une liberté fondamentale » et « y voyant même une forme d'atteinte à la liberté. » D'où cette nécessité impérieuse, encore et toujours, à informer et sensibiliser.

C'est ce qu'a fait le maire Jean-Sébastien Orcibal lors de cette journée forte. Rappelant que le choix de la plantation de cet arbre dans le Quartier Politique de la Ville n'a rien d'anodin, il a martelé en s'adressant d'abord aux écoliers : « c'est un moment important dans votre vie d'enfant car cet arbre va grandir avec vous. » Et d'aucuns espèrent qu'il en sera de même pour les valeurs de la laïcité « remises en cause par différents courants politiques ». Le premier magistrat a rappelé : « Avec Liberté, Égalité et Fraternité, la Laïcité est le quatrième pilier de la République qui donne la liberté de choix de croire ou de ne pas croire. La liberté de conscience doit être libérée de tout dogmatisme. Lieu inviolable, l'école doit faire des élèves, des citoyens qui pensent par eux-mêmes. La République est laïque ! »



Les petits déjeuners font école

L'instauration de petits-déjeuners dans les écoles maternelles publiques s'est imposée depuis la fin de l'année 2021.

Point de programme de l'équipe Osons pour Villefranche, l'instauration de petits-déjeuners dans les écoles maternelles publiques s'est imposée depuis la fin d'année 2021. Ainsi, désormais de mi novembre à fin mai, deux fois par semaine, le mardi et le vendredi les plus jeunes écoliers, - ils sont autour de 190 - bénéficient, à leur arrivée à l'école, d'un petit-déjeuner équilibré. Le mardi priorité est donnée aux fruits - dans le prolongement du programme « un fruit par semaine » impulsé jusque-là - avec aussi du lait, du pain, de la confiture et du miel. Et le vendredi, c'est en alternance, fromage ou yaourt, mais aussi compote et pain. Le choix du vendredi pour les laitages s'est imposé, comme l'explique Martine Razavi, conseillère déléguée à la petite enfance et aux écoles en charge de ce projet, « en raison des livraisons des producteurs venant au marché du jeudi. » Elle rappelle l'importance du travail mené en amont pour rechercher des producteurs de proximité ainsi que la mise en place de connexions avec la filière pain du lycée Raymond Savignac. Jusqu'aux vacances de Noël, la première phase a permis d'ajuster à la fois les quantités et les besoins en matériel émanant des Atsem en charge de la mise en place. « Ces petits-déjeuners sont servis de 8 h 30 à 9 heures, et ils sont présentés aux enfants comme des ateliers », poursuit Martine Razavi. D'ailleurs, dans le prolongement la finalité étant qu'un travail pédagogique complémentaire permette aux écoliers de travailler sur le pain, le miel et les abeilles, l'hygiène bucco-dentaire ou encore la lutte contre le gaspillage. L'objectif étant double : permettre aux enfants qui ne déjeunent pas de pouvoir le faire et de tendre vers une éducation aux petits-déjeuners équilibrés. Lors des conseils d'école de fin d'année, un premier bilan de l'opération sera tiré afin éventuellement d'ajuster le fonctionnement pour la prochaine année scolaire. Saluant « un bon projet », l'élue rappelle que le coût de 9 500€ est couvert par l'État qui finance chaque petit-déjeuner au niveau de 1,30 € par enfant.

Une résidence étudiante en projet

Peut-être que beaucoup de Villefranchois ne le savent pas, mais la commune dénombre, chaque année, la présence de quelques 220 à 230 étudiants. Essentiellement en filière BTS, la majorité se loge dans les établissements. Quelques-uns intègrent cependant d'autres logements existants sur la commune. Reste que le passage à la vie étudiante demeure, pour beaucoup, synonyme de désirs d'autonomie et d'émancipation. Dans cette optique, suite à des échanges avec les chefs d'établissements, il est apparu que la création d'une résidence étudiante dans la bastide prenait une résonance forte. Une logique défendue par Vanessa Despeyroux, conseillère municipale déléguée à l'enseignement secondaire. « Nous pensons aussi qu'avant d'envisager de développer l'enseignement supérieur sur Villefranche, il faut un cadre d'accueil », analyse-t-elle. D'où l'hypothèse de concevoir une résidence étudiante consistante dans le haut de la rue de la République (bâtiment de l'ancienne enseigne Yves Rocher).

L'idée étant de s'appuyer sur le concept « Les Kolocations à Projets Solidaires » (KAPS) permettant à des jeunes de vivre en colocation et de s'engager avec les habitants dans des quartiers populaires. Ce concept, inspiré des Kots-à-Projets de nos voisins belges repose sur un principe simple : à chaque colocation correspond une action de solidarité menée avec les habitants, pour favoriser le vivre ensemble. Et ce, en lien direct avec l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV), premier réseau d'étudiants solidaires intervenant dans les quartiers populaires et prioritaires qui depuis le 1er septembre dernier a ouvert une antenne sur Villefranche. « Notre but étant que l'AFEV travaille avec l'organisme qui assurera la gestion du locatif d'une résidence mixte avec une partie traditionnelle individuelle et une autre en KAPS », détaille l'élue. Dans cette optique, et avec l'idée d'intégrer ce projet au programme Action Cœur de Ville, au mois d'avril prochain est programmée une rencontre entre la ville, l'Établissement Public Foncier (EPF), Polygone et l'AFEV afin d'avancer les pions sur l'échiquier de la faisabilité.

« Nous sommes dans notre rôle, appuie Vanessa Despeyroux, et ce d'autant plus que si nous voulons bénéficier du Schéma d'Enseignement Supérieur de la Région, il est prépondérant que nous travaillions par rapport aux besoins de notre territoire. »

NAVETTE GRATUITE **Bastibus : un, deux trois, roulez !**

Au cours de ce printemps 2022, d'ici fin mai début juin, la navette gratuite baptisée « Bastibus » mettra en avant de nouvelles opportunités de mobilités pour les Villefranchoises et les Villefranchois. Ce service de transport public urbain et gratuit offrira à chacune et à chacun cette liberté de circuler gratuitement, sans contrainte pour rejoindre principalement les différents services et équipements de la ville.

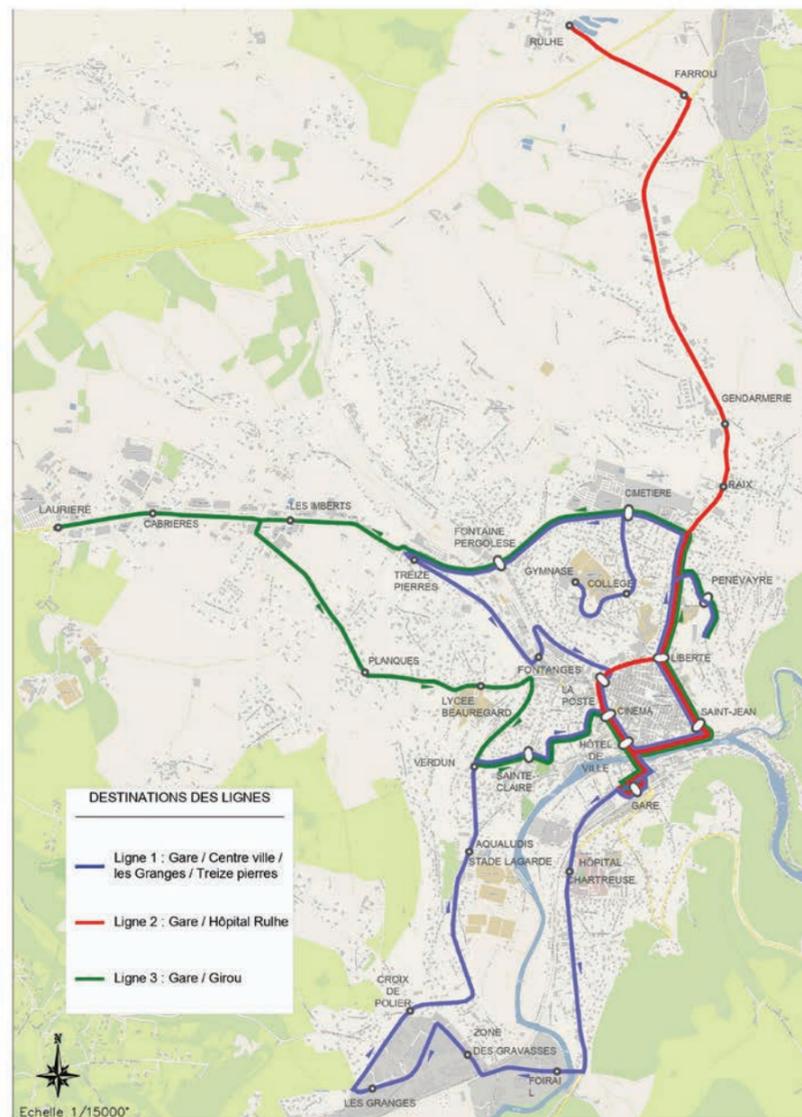
« Nous vous devons cet accès à plus de mobilité, élément d'émancipation pour toutes et tous, d'autant que grâce au choix que nous avons effectué, la gratuité n'impactera pas le budget communal », insiste le maire Jean-Sébastien Orcibal. En effet, le coût annuel estimé autour de 350 000 €, sera assumé grâce au « versement mobilité ». Une contribution imposant la participation des employeurs occupant 11 salariés et plus afin de financer des transports en commun. Les URSSAF recouvrant le versement mobilité et le versement additionnel auprès des employeurs avant de le reverser aux collectivités concernées.

Avant le lancement officiel d'ici quelques semaines - et nous y reviendrons dans le détail dans le prochain numéro de « Villefranche Infos » - Un certain nombre de choses reste à finaliser. A commencer par les arrêts, qui doivent être affinés, et qui pourront ensuite être réactualisés en fonction des attentes des usagers, le projet faisant l'objet d'une période d'essai d'un an. Les arrêts seront aussi amenés à évoluer. Dans un premier temps, il s'agira surtout de bien les identifier. Par la suite, des aménagements plus conséquents seront engagés afin de mettre en accessibilité les quais des arrêts. Les priorités seront données par la commission d'accessibilité qui a déjà délivré des éléments importants sur le sujet, comme la nécessité de la vocalisation du bus et des arrêts pour les personnes malvoyantes. Le véhicule, qui sera équipé d'une rampe d'accès et d'un emplacement fauteuil, bénéficiera ainsi d'un système vocal d'information aux usagers. Chaque barre d'appui sera aussi équipée d'un appel arrêt.

D'un point de vue administratif, l'appel d'offres a permis de retenir une entreprise de transport du territoire (Gauchy - Ruban Bleu). La société choisie mettra à disposition de la commune un bus d'une trentaine de places et des chauffeurs.

De leur côté, les services techniques et administratifs ont planché sur la mise en place des différents circuits qu'empruntera le « Bastibus » au quotidien. Un bus, neuf et de modèle récent, qui sera largement identifiable, et de loin. De même que les « totems » des différents points d'arrêt prévus. Les élus ont fait le choix de créer trois lignes distinctes, dont le point de départ sera la cour de la gare, ce qui permettra aussi de servir de relais aux usagers du rail ou des bus Lio s'y arrêtant. Ces trois lignes seront les suivantes :

- Ligne 1- Gare - Centre ville - Les Granges - Treize Pierres - Hôpital
- Ligne 2- Gare- Rulhe.
- Ligne 3- Gare- Laurière/Girou.



Maison de l'occitan : La mise en avant du savoir-faire des agents municipaux



Le personnel municipal en première ligne sur ce chantier.

Les travaux de la Maison de l'Occitan sont aujourd'hui achevés. Il s'agit là de la première opération de rénovation urbaine importante portée par l'actuelle équipe municipale. Une première à valeur d'exemple auprès des porteurs de projets en cœur de ville. Sur cet aménagement, qui ouvre la voie à d'autres, les élus se sont ainsi attachés à répondre aux exigences de qualité qu'ils souhaitent pour la Bastide. Pour cela, ils se sont appuyés sur le savoir-faire des agents municipaux des services techniques. La volonté de l'équipe municipale est bien, lorsque cela est possible, de mobiliser les différents corps de métier du service bâtiment de la commune. Ainsi pour ce chantier de la Maison de l'Occitan, encadrés par le responsable du service du patrimoine bâti, maçons, peintres, menuisiers, serruriers, électricien ont aménagé des espaces fonctionnels et agréables sur une surface de plus de 200 m². Des travaux réalisés en grande majorité en interne, seules les menuiseries extérieures ayant été confiées à un prestataire extérieur.

Dans cette bâtisse appartenant à la Ville - Renée Sire, une citoyenne villefranchoise en ayant fait la donation à la collectivité à des fins culturelles - les aménagements ont allié

un esprit de modernité, tout en mettant en valeur des éléments anciens d'intérêt patrimonial. En collaboration étroite avec l'Architecte des Bâtiments de France, le choix des élus a été de conserver certains décors et mobiliers, et des éléments comme la pierre, les planchers, les boiseries, en particulier dans les parties communes comme la montée d'escaliers, l'espace d'accueil du rez-de-chaussée, et la devanture d'entrée. Le but étant que ces espaces ouverts au public témoignent de la qualité patrimoniale et du potentiel d'aménagement des biens situés en bastide, pour donner envie d'y habiter. Et de l'investir comme viennent de le faire les associations villefranchoises agissant en faveur de l'occitan : l'Institut d'Etudes Occitanes (IEO del Vilafrancat), l'Institut Occitan de l'Aveyron (IOA), l'association des parents d'élèves bilingues Ocbi, et Adoc12. Jusqu'alors disséminées dans divers endroits de la ville, celles-ci bénéficient au 20, rue Pomairols d'une plus grande visibilité. Elles évolueront aussi dans un lieu entièrement dédié à la langue et à la culture occitane, qu'elles pourront mieux promouvoir, au cœur de la bastide, là-même où l'occitan a été la langue parlée au fil des siècles. Une belle vitrine pour l'occitan, et tout autant pour le cœur de ville... Cette opération, portée par la Commune de Villefranche, représente un investissement de 68 957 €/HT. Il bénéficie d'aides importantes des partenaires institutionnels : Région Occitanie (20 687 €), Conseil Départemental de l'Aveyron (15 515 €), Ouest Aveyron Communauté (15 515 €), la part restant à la charge de la Commune étant de 17 240 €.

UNE MAISON DES JEUNES CITOYENS, « afin que les jeunes parlent aux jeunes »

Autre concrétisation confirmée pour cette année 2022, la Maison des Jeunes Citoyens qui prendra lieu et place dans l'ancien commissariat de la place de la Liberté, où gravite une grande partie de la jeunesse sans veille sociale. Un projet porté par l'Adjointe au Maire en charge de la jeunesse et du social, Florence Serrano.

Il s'agit là de l'un des projets phares des engagements de la nouvelle équipe municipale. La création d'une Maison des Jeunes Citoyens repose sur l'idée de vouloir mettre en place une structure d'accueil libre en direction des jeunes de 15 à 25 ans. « L'ADN de notre projet, précise Florence Serrano, est que la collectivité va s'appuyer sur une junior association afin que le lieu existe et vive, et pour impulser des projets afin que les jeunes parlent aux jeunes. » L'Adjointe au Maire pose l'esprit pour que la démarche aille le plus loin possible dans l'exercice de la citoyenneté en faisant remonter des projets, des idées, des envies « dans le but d'écrire la politique jeunesse de la ville avec les 15-25 ans. » Une démarche partie du constat, en amont de la campagne électorale de 2020, qu'à partir du lycée, cette tranche d'âge



recherche des lieux pour se retrouver avec plus d'autonomie, dans un autre contexte, que ce qui existe. « Nous estimons qu'ils ne doivent plus être de simples consommateurs d'activités, nous devons leur donner l'opportunité de devenir des acteurs de leurs envies, et de s'inscrire dans une dynamique. C'est cela la citoyenneté », tranche Florence Serrano.

Une détermination passant par une première étape avec le recrutement effectif d'une médiatrice sociale expérimentée dans le domaine de la jeunesse, connaissant les spécificités du territoire et les partenaires. « Dans un premier temps, et avant l'ouverture du site de la place de la Liberté en septembre, tout son travail consistera à coécrire le projet pédagogique avec les élus et le service jeunesse tout en amorçant les rencontres avec les partenaires et en travaillant de concert avec les responsables des établissements scolaires. Une des idées posées étant que chaque établissement soit représenté par un jeune au sein de la junior association. « Ce n'est que suite à cela que sera menée avec l'association la réflexion sur l'aménagement de la Maison des Jeunes Citoyens dont nous prévoyons l'ouverture à la fin d'année 2022. » Elle aura aussi pour mission d'aller vers les jeunes et leur famille afin de faire de la médiation sociale. À ce poste de médiatrice sera jumelé celui d'un animateur adulte-relais financé par l'État à hauteur de 95%, car le projet se situant dans le quartier prioritaire, il s'inscrit dans la démarche Politique de la Ville.

Calendrier des travaux et organisation

Tous les clignotants sont au vert pour amorcer le chantier de la Maison des Jeunes Citoyens. Le lancement effectif étant intervenu en février avec l'appel d'offres. La notification des marchés sera connue fin mars, avant la préparation des travaux courant avril et leur démarrage début mai. Un projet qui sera aidé financièrement par la Région, le Département, la CAF, l'État, et a priori par des fonds européens, restant cependant soumis à un engagement de la communauté de communes. En plus de ses activités propres, la Maison des Jeunes Citoyens entend jouer le rôle de carrefour pour tout ce qui a trait à la jeunesse. Dans ce but, le Point Info Jeunesse et le Point Accueil Écoute Jeunesse (Village 12) y seront installés. Dans le cadre de différents partenariats avec les milieux associatifs, un bureau sera mis à disposition afin que des associations ayant un lien avec la jeunesse puissent venir y tenir des permanences ouvertes. « Nous pensons, insiste Florence Serrano, à l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV), au Refuge et la nouvelle association de jeunes DPE, notamment, mais aussi à d'autres. Dans ce cadre, le partenariat avec les établissements scolaires se trouvera renforcé. De même que celui avec les Ateliers de la fontaine, qui plus est avec la présence à proximité de la place de la Liberté de leur pôle jeunesse. L'émergence voulue de nouvelles animations servira de passerelle entre les collégiens et lycéens ».

Proche d'établissements scolaires, comme le lycée Raymond Savignac, le collège Francis Carco, le lycée et le collège Saint-Joseph, et à la toute proximité du centre historique, la Maison des Jeunes Citoyens confortera sa vocation de trait d'union entre les 15-25 ans avec pour mission de s'ouvrir au plus grand nombre, toutes catégories sociales confondues.

Une analyse des besoins sociaux : pourquoi faire ?

Depuis 2016, les Centres communaux d'Action Sociale (CCAS) doivent réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS) au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux. Au-delà de l'obligation réglementaire, l'ABS est avant tout un outil permettant de mieux connaître le territoire et d'appréhender les besoins des habitants en matière sociale.

À Villefranche, le CCAS n'a pas échappé à cette règle, s'appuyant sur le savoir-faire de la coopérative Cisame, en la matière, il a mené un travail de fond auprès des différents publics concernés. Après cette phase, lors du premier marché du mois de février, dans le but d'aller au plus près des habitants, professionnels et élus organisaient un stand d'information et de recueil de données sur la place



Un moment d'échanges place Notre-Dame pour poser l'analyse des besoins sociaux.

Notre-Dame. La population était attendue afin de partager son ressenti en matière sociale sur la commune. Les enquêteurs de Cisame demandant de témoigner des activités et services auxquels les citoyens ont recours. Ceux qui leur sont utiles et ceux qui font défaut, comme ceux répondant aux difficultés qui sont les leurs. Ce recueil d'informations s'inscrit dans une démarche plus large d'état des lieux des réponses apportées aux habitants, des forces et faiblesses du territoire en la matière. Les élus du CCAS souhaitent ainsi impulser leur prochain projet social de territoire sur une analyse la plus fine et la plus élargie possible de la situation de la population, de ses besoins et de ses attentes. À noter que le diagnostic se tourne plus spécifiquement vers les personnes rencontrant des difficultés particulières.

Une fois décryptés, les éléments recueillis dans le cadre de l'ABS devront permettre d'objectiver les données du territoire afin d'affiner les orientations pour les confronter à la réalité. La volonté de trouver des réponses aux questions fondamentales de l'offre de services à l'ensemble de la population doit guider la démarche, car cela participe également à l'attractivité du territoire.

BUDGET PARTICIPATIF

Six projets portés par des citoyens en première ligne

Grande nouveauté dans la vie locale, les élus ont choisi de mettre en place les budgets participatifs, pour donner vie à des projets portés par des habitants de la commune. Cette opération inédite a permis d'affecter 50 000 € à des projets citoyens divers : amélioration d'un site, d'une rue, d'un quartier ou de l'ensemble du territoire communal. Et ce dans le cadre des compétences suivantes : accessibilité, environnement, cadre de vie. Pour cette première édition, six projets, sur trente-cinq propositions émises, ont été retenus après un vote citoyen. Élu délégué en charge de la démocratie participative, Frédéric Pourcel n'a pas caché son enthousiasme : « je suis très fier de l'implication de nos habitants. » Les choix étant déterminés, la commune, avec ses services techniques, travaille désormais sur leur mise en œuvre concrète. L'objectif étant de les réaliser dans les prochains mois.

LES PROJETS RETENUS

Végétalisation de la bastide

Porté par Rémy Garibal, ce projet, qui vise à végétaliser la placette située au bout de la rue du pressoir (intersection rue Prestat), bénéficiera d'une première tranche. Afin d'aller plus loin dans la démarche, il est prévu la création d'un groupe de travail formé d'habitants de la bastide en concernant d'autres points du centre historique. « Le succès dépendra de l'engouement des Villefranchois, car ils seront acteurs de l'entretien des végétaux », prévient-on du côté de la municipalité. L'idée étant de provisionner des fonds afin d'étaler cette démarche sur plusieurs années.

Lavoir du hameau de Cantaloube

Soutenu par Bernard Alaux et des habitants, ce projet s'inscrit dans une dynamique de sauvegarde du patrimoine. Le constat d'abord : Cantaloube se trouve dans une zone de protection du patrimoine, or le lavoir se détériore. Le projet consiste à supprimer la cuve centrale qui ne retient plus l'eau suite aux assauts des aléas météo (gel notamment) afin de la transformer en une plate-forme susceptible d'accueillir des bancs et une table dans le but d'améliorer ce lieu de rencontre et de convivialité. La structure de base - lavoir et abreuvoir - étant conservée, l'ensemble sera recouvert par un toit, à l'image des anciens lavoirs du territoire. L'autre objectif étant de maintenir une source au cœur du hameau pour conforter le point d'étape pour randonneurs et cavaliers.

Chemin de randonnée vers le Boï

C'est dans un autre secteur proche de Cantaloube, que Roland Garric a lancé l'idée de remettre en état le très fréquenté chemin de randonnée du Boï. Abimé par les érosions liées aux fortes pluies, le projet de remise en état portera sur un aménagement destiné à dévier l'eau, à reboucher les ornières, et à mettre en place des panneaux incitant au respect des lieux. Il s'agit là aussi d'une action préventive visant à tenter d'annihiler les incivilités constatées.

Des abris pour chats en bastide

L'association « Libre-chats en bastide » multiplie les actions afin d'identifier et de surveiller la santé des chats dans le centre histo-



rique. Le projet retenu part de la volonté d'offrir aux félins un habitat adapté afin de les protéger contre les intempéries, de lutter contre l'insalubrité, et de participer à l'embellissement du centre-ville, tout en sensibilisant les habitants à la cause animale. Le concept se traduit par l'installation d'abris en bois, isolés et hermétiques à l'humidité pour chats de type chalets, dotés de niches. Ces abris, positionnés dans des lieux fréquentés par les animaux, bénéficieront de supports de nourrissage intégrés. Ils pourront être accompagnés d'un panneau pédagogique. Ces chalets seront réalisés par l'association locale « L'Outil en main » qui fera participer des jeunes de la commune.

Aire de pique-nique et plantation d'arbres

Le but de ce projet initié par Liliane Rongeau est bien d'offrir un lieu convivial aux habitants, ainsi qu'aux promeneurs habitués du tour de Graves. La démarche préconise également une sensibilisation aux jets de mégots et autres débris.

Sécurisation des piétons

Toujours dans le secteur de l'aérodrome de Graves, le projet de Roland Bros défend le principe d'améliorer la sécurité des piétons très nombreux à utiliser la voie située côté sud de l'aérodrome de Graves.

A noter que ces deux derniers projets feront l'objet d'une mutualisation.

Santé : des leviers pour aller de l'avant

En France, la situation démographique médicale, ainsi que celle de beaucoup de professionnels de santé est grave. En Occitanie le taux de couverture médicale est bien en dessous des besoins et certains départements ont un taux encore plus bas que le nôtre. Nous le voyons bien au quotidien : les Villefranchois cherchent les professionnels de santé et ces derniers s'épuisent ! Cependant nous avons de nombreux atouts pour inverser cette tendance en matière d'attractivité de personnels de santé. Villefranche est une ville en pleine réexpansion avec une détermination municipale à améliorer le cadre de vie, des coûts d'achat d'immobilier restant très abordables, un site internet tout récemment élaboré par la mairie et mis en ligne dédié à l'installation de ces professionnels. Le site internet Départemental est également très complet. Et au niveau strictement local, nous pouvons nous appuyer sur un hôpital avec sa maternité, un réseau de professionnels Ville-Hôpital créé il y a 2 ans, animé par les Dr Debilly et Caudron avec plusieurs groupes de travail mixtes permettant de mieux œuvrer ensemble. La création en novembre 2021 d'un internat, soutenu par la communauté de communes OAC, à la Villa de Graves (le premier de cette envergure en Aveyron et en pluri professionnel) pouvant héberger 11 personnes : on sait bien que des jeunes bien accueillis seront plus enclins à s'installer sur notre territoire ! Son inauguration repoussée par la vague Covid aura lieu en mars. La signature du Contrat Local de Santé au niveau de la communauté de communes est une base de travail avec des contacts avec les tutelles. En particulier le recueil des besoins dans chacune des disciplines en matière de structure pour de nouveaux professionnels doit être très complet afin d'être parfaitement réaliste et adapté. La création toute récente d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) sur notre bassin d'activité est force de propositions. Plusieurs possibilités existent sous la forme de Centre de santé ou d'une autre Maison de santé. Une chose est certaine : cette nouvelle structure ne se fera qu'en concertation avec les professionnels actuels permettant de venir en complémentarité de leur activité et en étant le plus attractif possible. Mais cette concertation a eu du mal à démarrer en raison de leur suractivité professionnelle de base, à laquelle s'est rajoutée la crise Covid. Par ailleurs les liens tissés entre professionnels en partenariat sont les garants de la meilleure des attractivités et ce travail, certes long, était indispensable. La construction est « facile » mais personne ne veut de coquille vide ! Enfin l'ARS et la Région Occitanie ont créé des cellules d'attractivité et des moyens sont mis en œuvre : nous allons pouvoir bénéficier de certains leviers car nous cochons toutes les cases : les projets seront déposés d'ici fin 2022 !

Pascale Combe-Cayla, Conseillère déléguée Santé auprès du maire

En Occitan SVP !



Après de longs travaux, le bâtiment, donné à la commune par Mme Sire, et qui a vocation à abriter La Maison de L'Occitan a ouvert ses portes. Il offre une belle vitrine de communication pour toutes celles et ceux qui portent dans leur cœur cette Langue d'OC déjà chantée par les Troubadours du Moyen âge. La Maison de l'Occitan est située au 20, de la rue Jean de Pomairols.

Mais au fait qui était cet illustre Villefranchois ?

Jean de Pomairols est né en 1592, décédé le 21 octobre 1656 et enterré le lendemain dans la Collégiale. Il était Seigneur de Gramond et de la Pèze, Président du Présidial de Villefranche et également avocat et procureur du Roi.

En 1628 durant la terrible épidémie de peste qui s'abat sur Villefranche et tout le Royaume, et alors que nombre d'habitants et les Consuls quittent la région pour fuir la contagion, lui décide de rester à Villefranche afin de prévenir tout pillage, de contenir la panique et de conseiller les Ediles, tout en faisant respecter

les lois. Son comportement sera jugé exemplaire à l'image de celui de Durand de Montlauzeur, médecin qui reste lui aussi.

Par délibération Consulaire du 16 février 1629, le jardin et la maison de Jean de Pomairols sont anoblis. En 1630, on installe dans la salle d'audience du Consulat un tableau de son portrait et une plaque de cuivre en l'honneur de services rendus. Aujourd'hui encore le tableau représentant le portrait de Jean de Pomairols, ainsi que la plaque de cuivre sont visibles dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville. Ils sont à mettre en relation avec une toile du Musée Urbain Cabrol qui illustre l'action de Jean de Pomairols lors de l'épidémie de peste de 1628.

Ainsi, la Maison de l'Occitan, située dans cette rue portant le nom d'un personnage qui a marqué l'Histoire de Villefranche, contribuera elle aussi à perpétuer l'origine de nos racines au travers de la langue Occitane.

Après de jorns e de jorns de trabalh, la bastiment, balhat a la comuna per la Dòna Sire, e que deu albergar l'Ostal de l'Occitan, dubrirà enfin las pòrtas. Presentarà una polida veirina de comunicacion per totas aquelas e totes aqueles que pòrtan dins lor còr aquela lenga d'òc, ja cantada pels Trobadors de l'Edat Mejana.

L'Ostal de l'Occitan se traparà al 20 de la carrièra Joan de Pomairòls.

Mas qual èra aquel illustre Vilafrançat ?

Joan de Pomairòls nasquèt en 1592, defuntèt lo 21 d'octobre de 1656, foguèt enterrat l'endeman dins la Collegiala. Èra Senhor de Gramond e de "la Pèze", President del Presidial de Vilafranca e tanben avocat e procuraire del Rei.

En 1628, pendent la terribla epidèmia de pèsta qu'afraba Vilafranca e tot lo Reialme, que de nombroses estatjants e los Còsols quitan la region per fugir la contagion, el decidís de demorar a Vilafranca per prevenir los

pillhatges, contèner la panica e conselhar los Edils, tot fasant respectar las leis. Son comportament serà considerat exemplar, coma lo de Durand de Montlauzeur, medecin que demorèt el tanben.

Per deliberacion consulara del 16 de febrèr de 1629, lo jardin e l'ostal de Joan de Pomairòls son anoblits. En 1630, installan dins la sala d'audiéncia del Consolat un tablèu de son retrach e una placa de coire en onor dels servicis renduts. Uèi encara lo tablèu que representa lo retrach de Joan de Pomairòls e la placa de coire se pòdon veire dins la sala del Conselh municipal de l'Ostal de Comuna. Los cal metre en relacion amb una tela del musèu Urbain Cabrol qu'illustra l'accion de Joan de Pomairòls pendent l'epidèmia de pèsta de 1628.

TRIBUNES DES GROUPES POLITIQUES

Groupe Majorité

« Nous sommes tous des VRP de notre commune »

Ces dernières années, Villefranche a connu un tassement inquiétant de sa démographie avec 622 habitants perdus entre 2013 et 2019 (date du dernier recensement), soit une chute de presque 5%.

Un chiffre qui interpelle, car il illustre la spirale négative dans laquelle la ville s'était enfermée. L'abandon du centre-ville, l'absence de stratégie et les renoncements politiques ont lourdement pesé sur notre attractivité, transformant notre belle cité en un territoire flou, mal considéré, souvent dénigré.

De nombreux Villefranchois ont souffert de cette mauvaise image et en souffrent encore. Pourtant, ils savent que leur ville compte des atouts : de nombreux services pour les familles, un cadre vie exceptionnel, un coût de la vie plus faible qu'ailleurs, un patrimoine considérable...

Aujourd'hui, il est temps de positiver, et d'agir concrètement pour relever l'image de notre cité, pour l'amener au niveau qu'elle mérite. Pour redonner aux habitants cette fierté d'être Villefranchois.

Le stationnement gratuit, l'éradication de la petite délinquance, l'effort porté sur la propreté, la voirie, l'accessibilité et le cadre de vie, le gel des constructions commerciales, le lancement d'une ligne de bus sont les préalables qui annoncent les grands projets d'aération urbaine, de verdissement des rues, de désimperméabilisation des places avec aussi en point d'orgue le retour des services publics au centre de la cité, point de départ de la reconquête de la bastide. Ces efforts concrets et concertés, doublés d'une ambitieuse stratégie numérique et d'une communication ciblée visant à capter de nouveaux habitants, posent les jalons d'un futur que nous voulons favorable à l'image de Villefranche.

Chaque Villefranchoise et chaque Villefranchois doit plus que jamais s'imposer avec détermination comme un « VRP » de sa ville. C'est ainsi que nous pourrions attirer de nouveaux habitants, de nouveaux commerçants, de nouveaux professionnels de santé. Plus d'habitants, c'est aussi plus d'activité économique, plus de clients pour nos commerces, moins de bâtiments délaissés, et un avenir garanti pour nos écoles et notre hôpital. Et bien sûr, plus de bénévoles pour nos nombreuses associations.

Les membres de l'équipe municipale « Osons pour Villefranche » ont foi en l'avenir de leur commune. Et vous ?

Les Vingt-six élus de la liste « Osons pour Villefranche »

Groupe Opposition

Derrière les beaux discours

« Une approche globale » et « un choix politique » : voilà la réponse de la nouvelle municipalité à la plupart de nos questions. Quand, lors des débats en Conseil municipal, les arguments se font rares pour expliquer les choix opérés (généralement l'achat d'un énième bâtiment ou l'engagement d'un énième cabinet de conseil ou d'ingénierie), des élus de la majorité nous expliquent que c'est dans le cadre d'« une approche globale du problème » (qui peut être, entre autres, celui de la sécurité, des déplacements, ou du renouveau de la Bastide dont ils ont eux-mêmes interrompu l'élan), et que cela relève, disent-ils, d'un « choix politique ». Et voilà.

Mais quelle est cette « approche globale » et quelles sont ces « politiques » que nous ne voyons toujours pas venir ?

Le contexte de pandémie et de sortie de confinements est favorable aux petites villes. De nombreux habitants des grandes agglomérations, de toutes les générations, cherchent en effet des lieux de vie à taille humaine. Malheureusement, Villefranche reste à l'écart de cette dynamique dont elle aurait plus que jamais besoin pour assurer la pérennité des entreprises qui ont besoin de salariés, des écoles qui ont besoin d'enfants, des associations qui ont besoin d'adhérents, des commerces qui ont besoin de clients.

Il est grand temps de sortir des promesses et des beaux discours. Ils cachent une incapacité à planifier et financer des « projets » qui partent dans tous les sens et sont en réalité le signe d'un manque de vision.

Tout le monde ne le sait pas mais les Conseils municipaux sont ouverts au public : n'hésitez pas à venir y assister. Nous indiquerons, dès que nous en aurons connaissance, date et horaire sur la page Facebook : « Villefranche2022 ».

« Villefranche 2020-2026 » : Laurent Tranier, Françoise Mandrou-Taoubi, Patrice Calmels, Véronique Roux, Anice Sassi, Stéphanie Chapelet-Letourneux, Guy Brugier
Email : villefranche20202026@gmail.com
Facebook : Villefranche2021

PORTRAIT : SYLVIE BOUCHAUD

La culture à l'unisson

Villefrancoise pur jus - elle a grandi à fleur du pavé de la place Notre Dame en faisant ses premiers pas dans la Maison Dardenne - Sylvie Bouchaud affiche sa passion pour sa ville comme une seconde nature. Une passion conjointe à celle de la musique qui l'a, entre autre, incitée à rejoindre l'équipe municipale où elle occupe le poste d'Adjointe au Maire en charge de la culture : son terrain de prédilection.

Le cœur de la bastide, qu'elle sillonne dès que le temps lui en laisse le loisir, elle le connaît comme sa poche. Rien de plus normal pour Sylvie Bouchaud. Son grand-père Eugène Cadillac a tenu de longues années durant le magasin de vêtements pour bébé ayant pignon sous les arcades du Consulat, au pied de la Maison Dardenne dont nombre d'éléments sont classés aux monuments historiques. Comme cela était alors le cas pour nombre de commerçants du centre historique, la famille vivait à l'étage, sauf que là c'était dans les grandes pièces de la bâtisse Renaissance. Il y a un peu plus d'un demi-siècle, chaque jour de marché ou de foire, la place Notre-Dame bruissait des milliers d'échanges des chalands. Comme un mouvement perpétuel. Autant de moments passés qui se raccrochent aux souvenirs de Sylvie. Une histoire omniprésente, un patrimoine à portée de mains, une maman qui jouait du piano... Leurs premiers pas de vie pour elle, comme pour son frère et sa sœur, se firent là, avant que la famille ne déménage vers Graves. Mais cet attachement au centre historique, aime-t-elle toujours et encore son quotidien.

Car c'est bien là, autour du clavier maternel, qu'elle pianota ses premières notes avant, comme de nombreux musiciens en herbe de la ville, de filer prendre des cours chez Claude Douziech et de rejoindre cette institution qu'est l'Union Musicale. Les figures emblématiques de l'institution musicale locale défilent dans les mots de l'adjointe au maire : René Raynal, Marcel Baduel, Serge Hugounet, Daniel Alogues « qui m'a donné mon premier cours de solfège... » Autant de militants de la cause musicale sans lesquels les trompettes de la renommée seraient restées embouchées. Piano, clarinette, solfège à répétition, Sylvie Bouchaud emprunte ces chemins de traverse conduisant à la maîtrise instrumentale en naviguant sur les lignes des partitions.



Sylvie Bouchaud au théâtre et dans la culture jusqu'au bout.

Sur fond de métronome, elle ne laissera pas pour autant de côté l'altruisme prévalant dans son tempérament de fonceuse. L'engagement s'apparente chez elle à une seconde nature. Associatif bien sûr, mais aussi politique dans le sens d'un investissement collectif dans une commune. Il y a eu l'expérience malheureuse de mars 2001 avec la liste conduite par le maire socialiste sortant de Villefranche Claude Penel. Une défaite pour mieux rebondir. « Une belle aventure encore, avec une belle équipe de gauche plurielle qui n'aura, regrette Sylvie Bouchaud, malheureusement, pas eu les faveurs des suffrages. » Qu'à cela ne tienne, domiciliée un moment à Savignac, elle s'engagera dans la commune voisine le temps d'un mandat, avant d'être sollicitée durant l'été 2019 par Jean-Sébastien Orcibal pour rejoindre la liste qui deviendra « Osons pour Villefranche. »

« Pour moi l'engagement, au sein de ce groupe, était sans équivoque ; j'ai beaucoup échangé avec Jean-Sébastien en amont, j'ai senti chez lui une vraie volonté de vouloir faire bouger la ville, j'ai dit banco, et de suite avec cette équipe, dans laquelle je me sens bien, tout a bien fonctionné. » Son domaine de prédilection, la culture, lui permet d'arriver en terrain connu avec les intervenants associatifs de la commune qu'elle a toujours cotoyés. Elle sait combien ce terreau est riche en idées phosphorant de partout. Elle ne le cache pas : « je suis ravie d'être en contact avec des gens qui viennent nous rencontrer avec des projets dans l'esprit d'apporter du plus pour Villefranche. » Les atouts culturels abattent leurs cartes sans esquivance. Que ce soit le patrimoine, le théâtre, le spectacle vivant, les arts plastiques, la musique évidemment, dans cette cité où de multiples initiatives ont fleuri au fil des décennies, Sylvie Bouchaud ne manque pas de défis à relever. À commencer par ceux ayant trait aux engagements de l'équipe municipale autour de la création d'une résidence d'artistes, d'un lieu apte à accueillir de petits spectacles et des conférences, comme certaines structures en ont fait la demande, sans oublier ce qui a trait à l'Occitan avec l'ouverture de la Maison de la rue Pomairols, la collection de jazz Panassié, la confortation du musée... « Nous allons lancer une réflexion sur notre projet culturel global, le but étant d'en faire un pilier de nos actions jusqu'au bout du mandat », assure-t-elle.

« Nous allons lancer une réflexion sur notre projet culturel global »

De l'envie de musique à la professionnalisation, l'idée la taraudera. Le bac en poche, direction le conservatoire de Toulouse pendant trois ans, manière de conforter et d'améliorer ses acquis toujours et encore plus. L'opportunité d'intégrer l'école municipale de musique de Figeac, créée par Martin Malvy, la fera bifurquer, à la fin des années 1980, vers le monde de ce travail qu'elle voulait plus que tout. « En suivant, j'ai beaucoup œuvré sur le territoire dans le Lot et l'Aveyron, de Villefranche à Decazeville, de Rodez à Limogne, dans des écoles de musique associatives », explique Sylvie. Jusqu'à ce qu'elle finisse de gravir les échelons en prenant la direction de l'Harmonie de l'Union Musicale. Un long parcours de près d'une vingtaine d'années, ponctué des naissances de ses deux garçons Lucas et Sacha.

Engagement

« J'ai participé aussi à de nombreux stages avec l'Orchestre National du Jazz, la compagnie Éric Poirier, avant de devenir présidente des sociétés musicales de l'Aveyron, puis de la région ; de quoi faire de multiples rencontres fantastiques... », sourit-elle.